

# Echafaudage Roulant et de Pied

## Personnel concerné

Personnel désigné

## Pré – requis

Etre déclaré apte par le médecin du travail

## Durée

3 jours

## Effectif

8 stagiaires

## Validité

Maintien et Actualisation des Compétences tous les 3 ans

Règlementation: Norme NF EN 1004 et NF EN 12810  
Recommandations R457 (utilisation des échafaudages roulants) et R408 (utilisation des échafaudages de pied)  
Article R.4323-23 du code du travail

### Objectif :

- Monter, démonter, transformer, utiliser et vérifier un échafaudage roulant et de pied en respectant les règles de sécurité

### Matériels pédagogiques :

- Ordinateur portable, vidéoprojecteur
- Supports pédagogiques, films
- Cônes de signalisation, niveau, échafaudage roulant et échafaudage de pied...

## Programme :

### Théorie :

- La réglementation liée à l'échafaudage roulant et de pied
- Les caractéristiques (plans de montage, de démontage, de transformation)
- Les limites d'utilisation
- Acquisition et maîtrise des techniques de montage
- Démontage et transformation en sécurité
- Les mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets
- Vérification et entretien de l'échafaudage
- Rédaction d'un rapport de vérification
- Exercices théoriques (lecture plan, calcul de répartition des charges au sol, identification des points de contrôle, élaboration d'un rapport de vérification...)

### Pratique :

- Montage, démontage et transformation de l'échafaudage roulant et de pied suivant les plans en respectant les mesures de sécurité
- Réception d'une structure d'échafaudage (le calage, les ancrages, les amarrages...)

### Validation : théorique et pratique

A l'issue de la validation théorique et pratique, une attestation de suivi de formation sera remise aux stagiaires

Les stagiaires se présenteront à la formation munis de leur équipement de protection individuelle (chaussures de sécurité, gants de travail, gilet haute visibilité, harnais, longe de sécurité, casque avec jugulaire...)